



FNB REVENU FIXE

FNB D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES À COURT TERME RBC

Le 31 mars 2023

Gestionnaire de portefeuille RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA)

Sous-conseiller : RBC Global Asset Management (U.S.) Inc.,
Minneapolis (Minnesota)

Le conseil d'administration de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. a approuvé ce rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds en date du 10 mai 2023.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut contenir des déclarations prospectives sur le FNB, son rendement futur, ses stratégies ou perspectives et les mesures que pourrait prendre le FNB. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « compter », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif » ainsi que les termes et expressions semblables désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur du fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant le FNB et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives au FNB en raison, notamment, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés des actions et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

La liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets ni les états financiers annuels complets du FNB. Vous pouvez obtenir les états financiers gratuitement, sur demande, en appelant au 1 855 RBC-ETFS (722-3837), en nous écrivant à RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., C.P. 7500, succursale A, Toronto (Ontario) M5W 1P9 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.rbcgam.com/documentsreglementaires ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Les porteurs de titres peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du FNB.



ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégies de placement

Le FNB vise à offrir aux porteurs de parts un revenu mensuel régulier avec un potentiel de croissance modérée du capital en investissant principalement dans divers titres à revenu fixe à court terme émis sur le marché américain par des sociétés américaines ou étrangères.

Le FNB investit principalement dans un portefeuille géré activement composé d'obligations de qualité supérieure, de courte duration et émises sur le marché américain par des sociétés américaines (ou, parfois, étrangères). Ces obligations sont sélectionnées par le sous-conseiller selon la notation des sociétés et l'analyse des secteurs d'activité afin de cibler les occasions de placement qui offrent un potentiel plus élevé de rendement concurrentiel tout en atténuant le risque de taux d'intérêt.

Résultats

Au 31 mars 2023, la valeur liquidative du FNB s'élevait à 227 M\$.

Au cours du dernier semestre, les parts en CAD du FNB ont progressé de 2,3 %. Le rendement du FNB est calculé après déduction des frais et charges. Les ratios des frais de gestion sont indiqués dans le tableau des Faits saillants financiers, et les rendements des parts en USD figurent sous Rendement passé. Ces rendements varient habituellement en fonction des taux de change.

Les obligations de sociétés américaines de catégorie investissement et à court terme ont progressé au cours du semestre. Les prix des obligations ont augmenté avec la baisse des rendements des valeurs du Trésor à la suite l'effondrement de la Silicon Valley Bank en mars. La faillite de cette banque, dont bon nombre des clients travaillaient dans les secteurs des technologies et du capital-risque, a suscité des préoccupations quant à la santé générale du secteur bancaire et a déclenché des spéculations selon lesquelles la Réserve fédérale américaine (Fed) reporterait ou stopperait peut-être la série actuelle de hausses de taux d'intérêt visant à lutter contre l'inflation. Les rendements des obligations du Trésor américain à 2 ans et à 5 ans ont respectivement reculé de 0,25 et de 0,50 point de pourcentage au cours de la période.

La sélection des titres dans les banques est le principal facteur ayant soutenu le rendement relatif, car le FNB privilégie les grandes institutions financières bien notées qui ont été en mesure de surmonter les récents bouleversements dans le secteur. Dans certains cas, la performance relative a également été avantageuse par les rentrées de fonds liées aux dépôts, les particuliers et les sociétés ayant retiré des fonds des petites banques plus exposées. Le portefeuille était légèrement plus sensible aux variations des taux d'intérêt, ce qui a freiné ses rendements au cours d'une période où les taux ont augmenté rapidement et de façon importante.

Événements récents

Le FNB continue de favoriser les grandes sociétés axées sur le marché intérieur et qui exercent leurs activités dans des secteurs moins sensibles aux fluctuations de la croissance économique, ainsi que les sociétés dont le profil de crédit est stable ou s'améliore et qui sont en train de réduire leur dette. Le FNB maintient sa surpondération dans les secteurs pour lesquels la réglementation est favorable aux porteurs d'obligations, comme les services aux collectivités et les télécommunications. En ce moment, le sous-conseiller ne prévoit pas apporter de modifications importantes au positionnement du FNB.

Le sous-conseiller a remarqué que, après une année de hausse rapide des taux, les obligations de sociétés offrent maintenant des coupons plus élevés et de meilleures occasions de revenu. Toutefois, la hausse des rendements pourrait être freinée par le fait que la Fed doit accorder plus d'attention au maintien de la stabilité financière, même si elle reste déterminée à maîtriser l'inflation.

Le 31 décembre 2022, Charles F. Macfarlane a quitté son poste de membre du Comité d'examen indépendant (CEI). Le 1^{er} janvier 2023, Suromitra Sanatani a été nommée présidente du CEI. Joanne Vézina a été nommée membre du CEI le 1^{er} février 2023. Enrique Cuyegkeng a été nommé membre du CEI le 1^{er} mars 2023.

Opérations entre parties liées

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale ») et le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du FNB. RBC GMA gère les activités quotidiennes du FNB, détient le titre de propriété à l'égard des biens du FNB pour le compte des porteurs de parts et lui fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille. Le FNB verse à RBC GMA des frais de gestion en contrepartie de ses services. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative du FNB.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis au FNB ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs parts achètent et vendent des parts de FNB libellées dans différentes monnaies. Le FNB a également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services au FNB dans le cours normal de leurs activités sont présentées ci-après.

Sous-conseiller

RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. est le sous-conseiller du FNB et lui fournit des conseils en placement. Les honoraires versés au sous-conseiller sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative du FNB. Le gestionnaire paie au sous-conseiller ces honoraires à même les frais de gestion qui lui ont été versés par le FNB.

Dépositaire et agent d'évaluation

Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI) est le dépositaire et l'agent d'évaluation du FNB; elle détient également l'actif du FNB et fournit à celui-ci des services d'administration. Le gestionnaire paie à RBC SI des honoraires pour ces services à même les frais de gestion qui lui ont été versés par le FNB.

Courtier désigné

RBC GMA a conclu une entente avec RBC Dominion valeurs mobilières Inc., une société liée à RBC GMA, pour que celle-ci agisse à titre de courtier désigné et/ou de courtier autorisé pour le placement des parts du FNB, selon des modalités comparables à celles d'autres ententes conclues dans des conditions de concurrence normale au sein du secteur des FNB. Les principales modalités de l'entente sont présentées dans le prospectus du FNB.



Agent de prêt de titres

Dans la mesure où le FNB peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du FNB. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le FNB et l'agent de prêt de titres.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, le FNB s'est appuyé sur les instructions permanentes du Comité d'examen indépendant relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats d'actions ou de titres de créance auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions ou de titres de créance à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le Comité d'examen indépendant de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable du FNB; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA et iv) donner un résultat juste et raisonnable pour le FNB.



Le 31 mars 2023

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à en comprendre la performance financière pour le dernier semestre (clos le 31 mars 2023) et les cinq derniers exercices ou périodes écoulées depuis sa création. Ces données proviennent des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du FNB.

Évolution de l'actif net par part (en dollars)

Pour l'exercice clos/ la période close	Actif net à l'ouverture	Augmentation (diminution) liée aux activités ¹					Distributions annuelles ²					Actif net à la clôture
		Total des revenus (perte)	Total des charges	Gains (pertés) réalisés	Gains (pertés) latents	Total	Revenu (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Rembour- sement de capital	Total	
Parts en CAD												
31 mars 2023	19,94	0,31	(0,04)	(0,20)	0,43	0,50	(0,27)	–	–	–	(0,27)	20,11
30 sept. 2022	20,50	0,59	(0,08)	(0,69)	(0,18)	(0,36)	(0,45)	–	–	–	(0,45)	19,94
30 sept. 2021	22,00	0,56	(0,08)	(0,31)	(1,36)	(1,19)	–	(0,46)	(0,08)	(0,03)	(0,57)	20,50
30 sept. 2020 ³	21,15	0,52	(0,07)	0,12	0,89	1,46	(0,46)	–	–	(0,01)	(0,47)	22,00
31 déc. 2019	21,41	0,68	(0,09)	0,20	(0,49)	0,30	(0,60)	–	(0,10)	–	(0,70)	21,15
31 déc. 2018	19,88	0,71	(0,08)	0,01	1,56	2,20	(0,40)	–	–	(0,01)	(0,41)	21,41
Parts en USD*												
31 mars 2023	14,51	0,23	(0,03)	(0,15)	0,27	0,32	(0,20)	–	–	–	(0,20)	14,86
30 sept. 2022	16,18	0,47	(0,06)	(0,54)	(0,03)	(0,16)	(0,36)	–	–	–	(0,36)	14,51
30 sept. 2021	16,47	0,44	(0,07)	(0,24)	(0,94)	(0,81)	–	(0,37)	(0,06)	(0,02)	(0,45)	16,18
30 sept. 2020 ³	16,31	0,38	(0,05)	0,09	0,50	0,92	(0,34)	–	–	(0,01)	(0,35)	16,47
31 déc. 2019	15,67	0,51	(0,06)	0,15	(0,39)	0,21	(0,45)	–	(0,08)	–	(0,53)	16,31
31 déc. 2018	15,86	0,55	(0,06)	0,01	1,74	2,24	(0,31)	–	–	–	(0,31)	15,67

¹ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au cours de la période. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et de l'actif net par part à la clôture.

² Les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles du FNB ou sont versées en trésorerie, ou les deux.

³ La date de clôture de l'exercice du FNB est passée du 31 décembre au 30 septembre en 2020; l'information présentée porte donc sur la période de neuf mois close le 30 septembre 2020.

* En dollars américains.

Ratios et données supplémentaires

Au	Valeur liquidative (en milliers de dollars)	Nombre de parts en circulation (en milliers)	Ratio des frais de gestion (%) ¹	Ratio des frais de gestion avant prise en charge (%) ¹	Ratio des frais d'opérations (%) ²	Taux de rotation du portefeuille (%) ³	Valeur liquidative par part (en dollars)	Cours de clôture du marché (en dollars)
Parts en CAD								
31 mars 2023	2 011	100	0,41	0,41	–	26,52	20,11	20,29
30 sept. 2022	4 985	250	0,40	0,40	–	54,80	19,94	19,79
30 sept. 2021	7 175	350	0,40	0,40	–	51,96	20,50	20,50
30 sept. 2020 ⁴	9 900	450	0,40	0,40	–	34,42	22,00	21,98
31 déc. 2019	10 575	500	0,40	0,40	–	35,65	21,15	21,36
31 déc. 2018	10 704	500	0,40	0,40	–	52,62	21,41	21,46



FAITS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

Ratios et données supplémentaires (suite)

Au	Valeur liquidative (en milliers de dollars)	Nombre de parts en circulation (en milliers)	Ratio des frais de gestion (%) ¹	Ratio des frais de gestion avant prise en charge (%) ¹	Ratio des frais d'opérations (%) ²	Taux de rotation du portefeuille (%) ³	Valeur liquidative par part (en dollars)	Cours de clôture du marché (en dollars)
Parts en USD*								
31 mars 2023	166 464	11 200	0,41	0,41	—	26,52	14,86	14,82
30 sept. 2022	168 325	11 600	0,40	0,40	—	54,80	14,51	14,57
30 sept. 2021	220 894	13 650	0,40	0,40	—	51,96	16,18	16,20
30 sept. 2020 ⁴	248 697	15 100	0,40	0,40	—	34,42	16,47	16,46
31 déc. 2019	171 259	10 500	0,40	0,40	—	35,65	16,31	16,32
31 déc. 2018	94 046	6 000	0,40	0,40	—	52,62	15,67	15,67

¹ Le ratio des frais de gestion est fonction des charges directes facturées au FNB et de la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, au cours de la période considérée, à l'exclusion des commissions et des autres coûts de transactions, et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. RBC GMA peut, à son gré et sans en aviser les porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation, ou les prendre en charge. Le ratio des frais de gestion tient compte de certaines charges d'exploitation absorbées ou prises en charge par RBC GMA, tandis que le ratio des frais de gestion avant prise en charge indique le ratio des frais de gestion avant cette renonciation ou cette prise en charge.

² Le ratio des frais d'opérations s'entend du total des commissions et des autres coûts de transactions du FNB et de la part proportionnelle des coûts des fonds sous-jacents, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

³ Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le FNB au cours de l'exercice visé sont importants et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB.

⁴ La date de clôture de l'exercice du FNB est passée du 31 décembre au 30 septembre en 2020; l'information présentée porte donc sur la période de neuf mois close le 30 septembre 2020.

* En dollars américains.

Frais de gestion

RBC GMA est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du FNB. Les frais de gestion du FNB sont calculés selon le pourcentage annuel, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne du FNB.

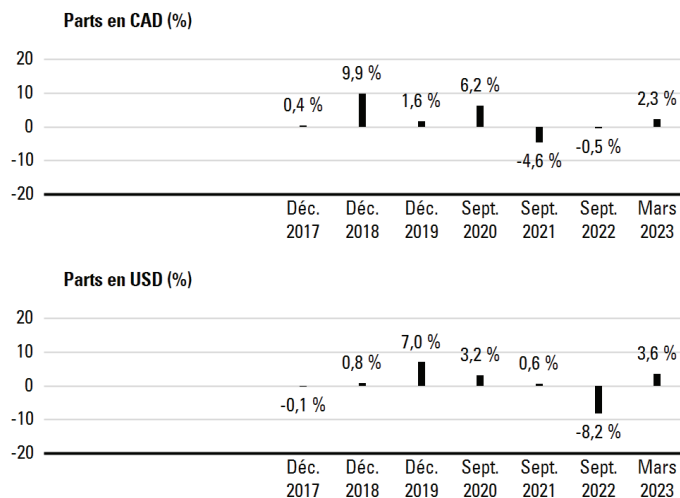
	Frais de gestion
Parts en CAD	0,35 %
Parts en USD	0,35 %

RENDEMENT PASSÉ

L'information sur le rendement suppose que les distributions du FNB au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du FNB, et que le rendement serait inférieur si les distributions n'étaient pas réinvesties. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais optionnels ou des impôts exigibles, qui auraient pour effet de le réduire. Le rendement passé du FNB n'est pas nécessairement une indication de son rendement futur. Un fonds qui existe depuis plus de 10 ans ne peut présenter que le rendement des 10 dernières années.

Rendement annuel (%)

Le graphique à bandes illustre le rendement du FNB pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du FNB d'un exercice à l'autre. Il présente, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, à la clôture de l'exercice ou de la période intermédiaire, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



Les parts du FNB sont offertes aux porteurs de parts depuis le 19 octobre 2017.

Nous ne présentons pas la date de création des fonds offerts depuis plus de 10 ans.

Pour les exercices clos les 31 décembre, la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, les exercices clos le 30 septembre 2021 et 2022 et le semestre clos le 31 mars 2023.



APERÇU DU PORTEFEUILLE

(compte tenu des produits dérivés, le cas échéant)

Au 31 mars 2023

Répartition des placements

	% de la valeur liquidative
États-Unis	80,1
Royaume-Uni	4,1
Suisse	2,9
Pays-Bas	2,3
Australie	1,7
Norvège	1,7
France	1,3
Japon	1,2
Canada	0,8
Jersey	0,8
Finlande	0,7
Autres obligations mondiales	0,7
Trésorerie/Autres	1,7

Les 25 principaux titres

	% de la valeur liquidative
Charter Communications Operating LLC / Charter Communications Operating Capital, 4,908 %, 23 juill. 2025	2,2
American Tower Corp., 3,650 %, 15 mars 2027	2,0
Citigroup Inc., 5,610 %, 29 sept. 2026	1,9
Wells Fargo & Co., 3,908 %, 25 avr. 2026	1,9
Morgan Stanley, 4,210 %, 20 avr. 2028	1,7
Australia & New Zealand Banking Group Ltd., 4,400 %, 19 mai 2026	1,7
Bank of America Corp., 4,376 %, 27 avr. 2028	1,7
Bank of America Corp., 1,319 %, 19 juin 2026	1,6
Capital One Financial Corp., 2,636 %, 3 mars 2026	1,6
Crown Castle Inc., 2,900 %, 15 mars 2027	1,5
American Electric Power Co. Inc., 1,000 %, 1 ^{er} nov. 2025	1,4
Morgan Stanley, 2,720 %, 22 juill. 2025	1,3
Var Energi ASA, 7,500 %, 15 janv. 2028	1,3
Broadcom Inc., 3,459 %, 15 sept. 2026	1,3
Goldman Sachs Group Inc., 3,750 %, 22 mai 2025	1,2
Intel Corp., 4,875 %, 10 févr. 2028	1,2
Obligations du Trésor des États-Unis, 3,875 %, 30 nov. 2027	1,2
Microchip Technology Inc., 0,972 %, 15 févr. 2024	1,2
EQT Corp., 5,700 %, 1 ^{er} avr. 2028	1,2
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc., 5,017 %, 20 juill. 2028	1,2
Take-Two Interactive Software Inc., 3,700 %, 14 avr. 2027	1,2
HSBC Holdings Plc., 2,099 %, 4 juin 2026	1,1
JPMorgan Chase & Co., 1,045 %, 19 nov. 2026	1,1
VICI Properties LP, 4,750 %, 15 févr. 2028	1,1
Wells Fargo & Co., 2,188 %, 30 avr. 2026	1,1
25 principaux titres	35,9

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du FNB; une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse www.rbcgam.com/documentsreglementaires.